



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ N° 4/2011-2012

du 22 octobre au 25 novembre 2011

Renens, le 25 novembre 2011

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Projet novateur à Renens

Les concierges d'immeubles sont souvent une référence pour les locataires. Ils le disent eux-mêmes: "Nous sommes concierges mais aussi infirmiers, psychologues, génies du bricolage, médiateurs, transporteurs,...". Ils ont donc la tâche souvent délicate de gérer une multitude de demandes, mais aussi la diversité ethnique, sociale, religieuse et culturelle dans leur bâtiment. Quelquefois des liens se tissent, mais parfois, les relations sont plus compliquées, des peurs et des incompréhensions s'installent de part et d'autre.

Pour prêter main forte à ce travail invisible du lien social, la Ville de Renens a mis en place une **formation à la communication interculturelle** afin d'appuyer les concierges dans leur mission de communication, de médiation et de gestion du conflit.

L'ensemble des gérances et propriétaires de la Ville ont ainsi reçu début juillet un courrier leur annonçant l'organisation par la Ville de cette formation gratuite pour leurs employés. Les retours ont été au-delà des espérances, plusieurs gérances et propriétaires ont salué l'initiative et manifesté leur intérêt à inscrire leur personnel. Plus d'une trentaine d'inscriptions ont été reçues.

Le 5 novembre dernier, un premier groupe de dix personnes provenant de différents quartiers de la ville a démarré la formation qui se déroule sur quatre samedis matin. Avec la participation de la déléguée à l'intégration, Mme Véronique Schoëffel, spécialiste en communication interculturelle et en gestion de conflit, présente les différents modules portant sur la communication interculturelle. Ensemble, ils partagent des situations, découvrent que l'on ne se parle pas tous de la même manière selon d'où l'on vient, qu'un oui ne veut pas toujours dire oui, que le respect ne s'exprime pas toujours de la même manière et que l'on peut parfois blesser sans intention. Autant de situations décortiquées qui leur permettront de développer leurs compétences actuelles et d'en faire des acteurs de la promotion d'un "bien vivre ensemble".

Ce projet est soutenu par le Canton de Vaud et l'Office fédéral des migrations (ODM) dans le cadre des projets de la promotion de l'intégration des étrangers.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- d'accepter la tenue des **Assises de l'immigration** pour la 2ème fois à **Renens** le 9 juin 2012 et d'offrir le vin d'honneur pour cette manifestation. La Chambre consultative cantonale des immigrés (CCCI) est chargée d'organiser annuellement cette manifestation, moment d'échanges sur les pratiques et l'état des questions d'immigration dans le Canton de Vaud. Depuis 2009, la CCCI décerne à cette occasion le "Prix du Milieu du Monde", dont le premier prix a été attribué à la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) de Renens pour sa permanence Info-Natu et à Globlivres pour l'ensemble de ses activités. Le budget de cette manifestation, qui réunit entre 150-250 personnes, est pris en charge par la CCCI ;
- de soutenir et de participer financièrement au projet de "**L'Arbre de Joie**", qui se tiendra au centre Métropole de Renens du 15 au 17 décembre 2011. Pour rappel, cette action présente un sapin avec des ampoules auxquelles sont fixées des cartes décorées par les élèves; avec un nom et un désir de cadeau. A chaque fois que la somme d'un cadeau est réunie, une ampoule s'allume. Au final les sommes récoltées permettent l'achat de cadeaux à des enfants dont s'occupe une association de la commune ;
- d'accepter de reconduire le projet d'**ouverture des salles de gymnastique**, le samedi à la salle du Collège du 24-Janvier (du samedi 5 novembre 2011 au samedi 17 mars 2012) et le dimanche à la salle du Léman 1 Maurabia (du dimanche 20 novembre 2011 au dimanche 18 mars 2012) à raison d'une fois toutes les deux semaines. Ce projet mis en place dès 2007 pour la 1^{ère} salle et dès 2009 pour la 2^{ème} a reçu des retours très positifs, que ce soit par les jeunes ou par les responsables des sites. La principale modification de cette année est le mode d'inscription : c'est le travailleur social de proximité qui tiendra la permanence pour les inscriptions au CRA. En effet, avec la restructuration du secteur jeunesse, il est apparu intéressant de faire venir les jeunes à cet endroit, leur permettant d'y découvrir les animations et services proposés ;
- d'adjuger les travaux pour le réaménagement du **trottoir amont de la rue du Bugnon**, qui incombent en partie au constructeur dans le cadre du chantier "En Belle Vue" et en partie à la Commune de Renens. A noter que ce réaménagement apportera une amélioration certaine par rapport à la situation antérieure ;
- d'autoriser les sociétés membre de l'USL à organiser **13 lotos** durant la période courant du 6 janvier au 5 février 2011 et de laisser le soin à la Police de l'Ouest lausannois, bureau de la Police du commerce, d'informer les sociétés locales de cette décision et établir les contacts nécessaires à la bonne organisation de ces lotos ;
- de faire procéder à l'installation de **passages piétons à la rue du Simplon**, avec signalisation lumineuse automatique adaptative en fonction du trafic. Cette décision fait suite à la pétition au sujet de la régulation du trafic à la rue du Simplon par laquelle les pétitionnaires priaient la Municipalité de prendre rapidement des mesures de modération du trafic automobile dans cette rue, en raison de la proximité de l'école et du fait que de nombreux parents et enfants empruntent cette artère ;
- d'autoriser les ouvertures prolongées des commerces durant le mois de décembre 2011 comme suit
 - *Samedi 17 décembre 2011 :*
Centres Migros et Coop ouverts jusqu'à 19h,
Autres commerces de la Ville autorisés jusqu'à 19h

- *Vendredi 23 décembre*
Centres Migros et Coop ouverts jusqu'à 21h,
- *Dimanche 18 décembre*

Autres commerces de la Ville autorisés de 14h à 17h30 (pour autant qu'aucun personnel salarié ne soit occupé)

La Municipalité rappelle que la fête "Noël à Renens", avec le marché des artisans et diverses animations (voir affiches, annonces dans la presse et sur renens.ch), débutera le mercredi 14 décembre et se poursuivra le week-end du samedi 17 et dimanche 18 décembre 2011 dans la ville habillée des mille feux de ses nouvelles illuminations.

La Municipalité a pris acte :

- de la tenue du premier **parcours interreligieux** organisé par la Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) et de la division "Cultes" de la Direction des Finances. En 2009, des personnalités de plusieurs associations rennaises, des lieux de cultes, des communautés étrangères et des partis politiques ont lancé un appel "*Pour le respect du vivre ensemble*" afin de privilégier le débat citoyen, dans un contexte politique particulier. Le 12 novembre dernier, ce sont ainsi les églises protestantes, catholiques de Renens et environs, ainsi que la mosquée de Malley qui ont ouvert leurs portes et présenté leurs activités. Au terme du parcours et dans le souci de rappeler la laïcité de l'Etat, M. Jean-François Clément, municipal des Cultes, a également présenté les relations entre la Ville et les différentes communautés religieuses ;
- de la présence du festival des cultures émergentes **Les Urbaines** à Espace Tilt (seul lieu hors Lausanne) les 2, 3 et 4 décembre 2011. La programmation proposée fait partie du volet "Arts visuels/Arts vivants" et invite à la projection d'un film de Riccardo Arena "Four Times a Tree". Comme l'année dernière, la Ville de Renens pourra bénéficier d'une prolongation d'ouverture jusqu'au 17 décembre les vendredis de 17h à 20h et les samedis de 14h à 18h ;
- du vernissage photo de **l'association Ciao au CRA**, le 29 novembre 2011. L'association Ciao, qui gère un site d'information pour les jeunes de 13 à 20 ans, a lancé au printemps dernier un concours de photo destiné aux adolescents. Le vernissage et la remise des prix aura lieu au Centre d'animation de Renens (CRA), les photographies y resteront exposées durant une dizaine de jours. Cette action permettra également de promouvoir le site internet Ciao auprès du jeune public ;
- de la communication par la Justice de Paix des **ordonnances d'expulsion** en plus des avis d'exécution forcée. Lors de situations d'expulsions, la Commune ne recevait jusqu'à présent de la Justice de Paix que les avis d'exécution forcée, dans un délai d'environ trois semaines avant la date de l'expulsion. Ce délai très court et le fait que plus aucune voie de recours n'est possible à ce stade ne laissent guère de possibilités d'actions à l'Office du logement ou au Centre social régional (CSR). Le fait d'obtenir de la Justice de Paix dorénavant également les ordonnances d'expulsion donne encore un délai de quatre semaines avant l'envoi de l'avis d'expulsion forcée, période permettant au moins au Service du logement et au CSR de prendre contact plus rapidement avec le locataire pour lui rappeler la gravité de sa situation, de tenter de trouver un accord avec la gérance ou une autre solution ;
- de la lettre de DM-Echange et Mission (Département Missionnaire des Eglises protestantes de la Suisse romande) pour remercier chaleureusement la Municipalité de Renens pour le **don de mobilier scolaire usagé**, qui a été distribué ce printemps à différentes écoles

de l'Eglise réformée de Madagascar. Ce sont au total 136 tables, 264 chaises, 2 tableaux noirs, 28 ordinateurs et 6 cartons de livres provenant des communes de Lutry, Renens, Prévèrènges, Champvent, Penthèréaz, Lausanne et Yverdon qui ont été acheminés par container ;

La Municipalité informe que

- après avoir été interpellée à plusieurs reprises ces derniers mois par des usagers de la gare de Renens inquiets de la dangerosité des trains passant à grande vitesse sans s'y arrêter, elle a écrit aux CFF pour demander de réintroduire des **avertissements sonores** afin d'éviter des accidents. Les CFF ont répondu à la Municipalité qu'au vu de la situation sensible de la gare (vitesse de passages, nombre de trains, nombre de voyageurs, configuration des quais), ils pouvaient répondre positivement à cette demande et allaient réintroduire les annonces par haut-parleurs pour avertir les voyageurs lors des passages des trains. C'est le cas depuis le 26 octobre 2011 ;
- le prix du **bon de transport des personnes à mobilité réduite** a été adapté dans toutes les communes de la région lausannoise. Cette prestation des communes consiste à offrir des transports au prix des bus tl à des personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas utiliser les transports publics. Le prix du bon à la charge du bénéficiaire est actuellement établi à Fr. 2.60, le solde étant pris en charge par les communes. Dès le 1^{er} janvier 2012, et afin de s'aligner sur le prix du billet Mobilis des tl, il a été décidé de relever le prix du bon à charge du bénéficiaire à Fr. 3.-.

LA MUNICIPALITÉ